

S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Octobre 2024 N° 63

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Le dimanche 20 octobre

34^e édition

10H à 20H : ANIMATIONS - EXPOSANTS - MUSIQUE RESTAURATION
14H VILLAGE ENFANTS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

Attention : jours fériés

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
Bac ordures ménagères	Lundi 14 octobre 2024 Lundi 28 octobre Lundi 11 novembre	Lundi 14 octobre 2024 Lundi 28 octobre Lundi 11 novembre	Mardi 01 octobre 2024 Mardi 15 octobre Mardi 29 octobre Mardi 12 novembre
Collecte sélective	Jeudi 03 octobre 2024 Jeudi 17 octobre Jeudi 31 octobre Jeudi 14 novembre	Jeudi 03 octobre 2024 Jeudi 17 octobre Jeudi 31 octobre Jeudi 14 novembre	Vendredi 11 octobre 2024 Vendredi 25 octobre Vendredi 08 novembre

www.oberbronn.fr



DIVAGATION DE CHIENS

Un chevreuil a à nouveau subi une attaque mortelle de chiens en situation de divagation. Nous tenons à vous rappeler ici que les chiens ne doivent en aucun cas être laissés libres et hors de contrôle de leurs maîtres. Les chiens hors de contrôle peuvent avoir des comportements dangereux. Le maître est et reste responsable de son chien et des dégâts que celui-ci peut occasionner.

Voici les peines encourues pour le non-respect de ces règles :

750 € d'amende maxi si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4ème classe (art. R. 428 -6 C. Env.).

150 € d'amende maxi si le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, le laisse divaguer. Cela est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe (art. R. 622-2 CP).

450 € d'amende maxi dans le cas où cette divagation conduirait à la mort ou à des blessures d'autres animaux domestiques provoquées par la divagation d'un animal dangereux. Cela est puni d'une contravention de 3ème classe (art. R. 653 -1 CP).

150 € d'amende maxi si vous laissez divaguer un animal sur les routes. Cela est passible d'une contravention de 2ème classe. Au regard des articles R.412 -44 à R. 412 -50 du code de la route, tout animal doit avoir un conducteur.

FORÊT COMMUNALE D'OBERBRONN FROHRET

Dates de battues pour la saison 2024/2025

- Samedi 26 octobre 2024
- Samedi 09 novembre 2024
- Samedi 07 décembre 2024



CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu
le jeudi 24 octobre à 19 heures.

Ces réunions sont ouvertes au public.

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

La fête de Noël des aînés aura lieu
le dimanche 1er décembre 2024



Principales décisions du Conseil municipal réuni le 5 septembre 2024

Entretien du réseau d'assainissement – Décisions budgétaires modificatives

Afin de pouvoir faire face aux importantes dépenses d'entretien du réseau d'assainissement, le Conseil décide d'augmenter exceptionnellement de 40 000 € la contribution des eaux pluviales versée par le budget principal au budget assainissement et valide les différents réajustements budgétaires nécessaires à cet effet.

Cession de divers matériel

Le Conseil décide la cession de divers matériel non utilisé depuis des années pour un montant total de 7 000,00 €.

Attribution d'une subvention au titre de travaux de mise en valeur du patrimoine

Une subvention de 1 800,00 € est attribuée au titre des travaux de ravalement de façades effectués au niveau du bâtiment 59, rue Principale.

Acquisition des biens de la paroisse catholique

Sur proposition du Conseil de fabrique de la paroisse catholique, le Conseil décide l'acquisition, à l'euro symbolique, de l'ensemble des biens appartenant à la paroisse. Sont concernées : l'église ainsi que quatre parcelles d'une superficie totale de 23,8 ares.

Acquisition d'un terrain, rue de la Croix

Le Conseil décide l'acquisition d'un terrain de 0,49 are appartenant à la Congrégation des Sœurs du Très Saint Sauveur au prix de 7 000 € l'are, soit le prix proposé aux riverains de la rue de la Croix dans le cadre du projet d'aménagement.

Transfert des compétences eau et assainissement

Le Conseil décide d'adhérer au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle et de lui transférer les compétences Eau et Assainissement à compter du 1er janvier 2025.

Les raisons et les modalités de transfert de ces compétences feront l'objet d'un article dans le bulletin municipal du mois de novembre prochain.

Renouvellement de la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale

La convention passée avec la Poste au titre de l'organisation de l'agence postale communale arrivant à échéance le 9 octobre 2024, le Conseil décide son renouvellement pour une nouvelle durée de 9 ans, en gardant les horaires d'ouverture en vigueur depuis le 2 janvier 2022, à savoir :

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi : de 9h00 à 11h45

Vendredi : de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00



Noces d'or (50 ans de mariage) :

20/09 Monsieur Philippe STEIN et Madame Christiane MEYER
domiciliés 9 rue de la Wasenbourg

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS D'OCTOBRE (80 ANS ET PLUS)

01/10	88 ans	Sœur Josseline WITTIG domiciliée au Monastère St Alphonse au 2 rue Principale
02/10	91 ans	Monsieur Charles SERFASS domicilié au 11, Rue des Châtaigniers
05/10	97 ans	Sœur Christiane KAMMERLOCHER domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
08/10	97 ans	Sœur Marthe WITTERSHEIM domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
12/10	95 ans	Sœur HILDEGARD Weissbrodt domiciliée à la Maison-Mère au 2 rue Principale
13/10	90 ans	Sœur Michèle CHRETIEN domiciliée à la Maison-Mère au 2 rue Principale
18/10	83 ans	Sœur Marguerite WEBER domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
22/10	87 ans	Madame Nicole TADENZ domiciliée au 8 rue du Ziegelberg
28/10	82 ans	Monsieur Georges EBERHARDT domicilié au 26 rue Gelders
28/10	87 ans	Sœur Liliane MULLER domiciliée à la Maison-Mère au 2 rue Principale
30/10	80 ans	Sœur Marie-Thérèse GOUTTESOULARD domiciliée à la Maison-Mère au 2 rue Principale
30/10	80 ans	Monsieur Albert HAMMER domicilié au 25 rue de Niederbronn

HAPPY BIRTHDAY



VACANCES TOUSSAINT 2024

RESEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE
8 place de l'hôtel de ville
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
Tél : 03 67 10 03 15
secretariat@reseau-animation.com

- ✓ Accueil de loisirs
- ✓ RAI fête ses 30 ans
- ✓ Europa Park
- ✓ ...



FETE DE LA CHATAIGNE



Dimanche 20 octobre
én Oberbronn, Culture et Patrimoine

10h à 20h : ANIMATIONS – EXPOSANTS –
MUSIQUE – RESTAURATION – 14h VILLAGE ENFANTS

Entrée payante : Adulte 2,5€ - Enfant : Gratuit jusqu'à 15 ans



34^e édition

en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

f /enOberbronn/

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - En Oberbronn 28 route de Zinswiller 67110 OBERBRONN

Vous êtes diabétique ?



- Vous avez entre 18 et 70 ans ?
- Vous êtes en ALD ?
- Vous n'avez pas eu de contrôle du fond d'œil depuis plus de 2 ans ?

Dites oui au dépistage

Un examen simple, gratuit et sans douleur est disponible près de chez vous.

Parlez-en à votre médecin traitant.

Plus d'informations sur le site www.retinoest.fr

REICHSHOFFEN – Maison des associations

Les dépistages auront lieu le 18 octobre 2024

Prise de rendez-vous au 06-17-14-69-52 ou www.retinoest.fr



SALON RÉNOV'HABITAT

le rendez-vous pour la rénovation, l'autonomie et les économies d'énergie

3^{ème} ÉDITION



12 & 13 OCTOBRE

Samedi - 10h à 18h
Dimanche - 10h à 17h

ESPACE GRAPPELLI

14 rue Louis Pasteur

À MERTZWILLER

ENTRÉE GRATUITE
Possibilité de se restaurer sur place

P gratuit à proximité

Plus d'informations : www.ccpaysniederbronn.fr



VOUS ÊTES AIDANTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ?

S'Babbel Ecke

LES 2^{ÈMES} MARDIS DU MOIS DE 19H30 À 21H

Lâcher prise et activer le positif
avec la sophrologie

À l'épicerie sociale intercommunal à
Gundershoffen - 13 rue d'Uttenhoffen

OCTOBRE

8

Se dépenser et relâcher les
tensions

Maison des associations de Durrenbach - 1
rue de l'Obermatt

NOVEMBRE

12

Les fêtes de fin d'année, un moment
festif ou éprouvant, échanges autour
de bredeles

À l'épicerie sociale intercommunal à
Gundershoffen - 13 rue d'Uttenhoffen

DÉCEMBRE

10

PROCHAIN STAMMTISCH

11 octobre 2024

R.D.V. fixé à 19 heures à l'Auberge
« Au Bœuf Noir »

28, rue Principale

« La vie passionnante de abeilles et leur miel »

Pierre Stephan, apiculteur



VIE LOCALE



PROCHAINES COLLECTES

GUMBRECHTSHOFFEN

Salle des fêtes

Le jeudi 12 octobre de 16h30 à 20h

REICHSHOFFEN

Espace Cuirassiers

Le lundi 16 octobre de 16h30 à 20h

RÉSERVES FAIBLES



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal, il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr

Directeur de la publication : Patrick Bettinger Mise en page : Jean Levatic

Crédit photos : Pixabay, Pexel